



# CHARTRE D'ENGAGEMENTS ADOPTER LE RÉFLEXE PME

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES  
MANDAT 2026-2032

## 10 ENGAGEMENTS CONCRETS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

La réussite d'un mandat municipal et communautaire se joue aussi sur l'économie réelle, celle des TPE-PME, les entreprises du quotidien : artisans, commerçants, industriels, prestataires de services, professionnels libéraux, qui créent l'emploi local et font vivre nos centres-bourgs, nos centres-villes et nos zones d'activité.

Chaque décision locale - urbanisme, mobilité, fiscalité, commande publique, logement, transitions - a un impact direct sur l'activité. Par exemple, un sens unique ou une suppression de places de stationnement peut faire chuter la fréquentation d'un commerce ; des travaux sans phasage clair peuvent empêcher l'accès d'un artisan chez ses clients. Pour réussir, une méthode s'impose : stabilité, lisibilité, concertation.

En signant cette charte, je prends dix engagements concrets et vérifiables, au service d'une logique gagnant-gagnant : des entreprises qui investissent et recrutent, un territoire plus attractif, où il fait bon vivre. C'est le sens du réflexe PME.

## LES 10 ENGAGEMENTS DU/DE LA CANDIDAT(E) :

- 1 Je m'engage à instaurer une concertation systématique avec des représentants des entreprises avant toute décision locale ayant un impact sur l'activité économique.** Travaux, voirie, circulation, stationnement, accès livraison, règlements.
- 2 Je m'engage à créer une commission locale « TPE et PME » réunissant élus et acteurs économiques, et à la réunir régulièrement.** Anticiper, suivre, ajuster les décisions à impact économique.
- 3 Je m'engage à garantir la stabilité fiscale locale sur le mandat : pas de hausse ciblée pesant sur les entreprises.** La visibilité est une condition de l'investissement et de l'emploi.
- 4 Je m'engage à désigner un référent « entreprises » en mairie (et/ou à l'intercommunalité) pour simplifier et accélérer les démarches.** Urbanisme, terrasses, enseignes, occupation du domaine public : un point d'entrée clair (un nom, un mail, un délai de réponse).
- 5 Je m'engage à agir contre la vacance commerciale, à faciliter l'installation des commerces de proximité et à préserver l'accessibilité des centres-villes et centres-bourgs pour les clients, les salariés et les livraisons.** Mobilisation des outils fonciers, réhabilitation des locaux vacants, logique d'accueil. Stationnement, transports adaptés, accès livraison garanti.
- 6 Je m'engage à accompagner les TPE et PME sur le chemin des transitions écologique, numérique et démographique.** Décarbonation, changement climatique, eau, déchets. Haut débit et cybersécurité.

**7 Je m'engage à faire de la commande publique un levier pour les TPE et PME : allotissement par principe et sourcing en amont.**  
Des marchés accessibles (critères lisibles), proportionnés (ex. petits lots quand c'est possible), ouverts aux entreprises locales.

**8 Je m'engage à respecter strictement le paiement à 30 jours et à mettre en place un suivi annuel des délais de paiement.** Un retard de paiement, pour une TPE-PME, peut signifier un découvert bancaire.

**9 Je m'engage à préserver le foncier productif et à accélérer les projets économiques, y compris les petits projets industriels et artisanaux.**  
Zones d'activités modernisées, friches réhabilitées, espaces réservés à l'activité dans l'urbanisme.

**10 Je m'engage à lever les freins au recrutement local en traitant le logement, la mobilité et la petite enfance comme des priorités économiques.**  
Sans logement abordable, un recrutement échoue ; sans bus tôt le matin, un apprenti ne peut pas venir ; sans solution de garde, un salarié renonce.

Si je suis élu(e), je m'engage à organiser une revue annuelle « Réflexe PME » avec les acteurs économiques du territoire, afin de constater l'avancement des engagements et d'identifier les ajustements nécessaires.

### 3 INDICATEURS SIMPLES :

- 1. Concertation :** nombre de réunions/instances « Commerce-PME » tenues + décisions majeures ayant fait l'objet d'une concertation en amont.
- 2. Commande publique / délais :** délai moyen de paiement des factures (objectif : respect du délai légal) + actions mises en place (service facturier, tableau de bord).
- 3. Vitalité économique locale :** taux/volume de vacance commerciale (ou indicateur de suivi local) + actions engagées (réhabilitation, installation, animation).

Cette charte est un engagement de mandat. Si je suis élu(e), je m'engage à mettre en œuvre ces orientations, à travailler dans la durée avec les entrepreneurs du territoire, et à accepter un suivi des avancées tout au long du mandat. Parce qu'un territoire qui facilite la vie de ses TPE-PME est un territoire qui crée de l'emploi, renforce son attractivité et améliore concrètement le quotidien de ses habitants.

#### Candidat(e) aux élections municipales et communautaires (mars 2026)

Commune / Intercommunalité : ... SAINT-JUNIEN... / ... PORTE ORÉANE... DU... LIMOUSIN

Nom, Prénom : ... YOANN... BALESTRAT... - Liste "Saint-Junien de l'autre côté !"   
Ensemble, construisons l'avenir"

Date : 12... / ... 03... / 2026

Signature :